

**RAPPORT EN MATIERE
D'EGALITE ENTRE
LES FEMMES
ET LES HOMMES**

Année 2021

Préambule

Les collectivités de plus de 20 000 habitants doivent constituer un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il fait l'objet d'une simple présentation au conseil municipal, préalablement aux débats sur le projet de budget, sans débat ni vote.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Documenter les inégalités professionnelles entre femmes et hommes au sein de la collectivité et sur le territoire,
- Recenser les politiques publiques menées par la collectivité pour l'égalité femmes-hommes sur son territoire,
- Fixer des orientations de moyen et long terme pour corriger les inégalités.

L'approche intégrée devient la règle dans la conduite des politiques publiques locales. Il s'agit désormais de prendre en compte la situation des femmes et des hommes avant de mettre en place une action à destination de tous pour remédier aux éventuels déséquilibres.

Dans ce rapport, il est proposé de faire un bilan de la situation à Neuilly-Plaisance sur le volet interne de la gestion des ressources humaines et sur le volet des politiques territoriales mises en œuvre.

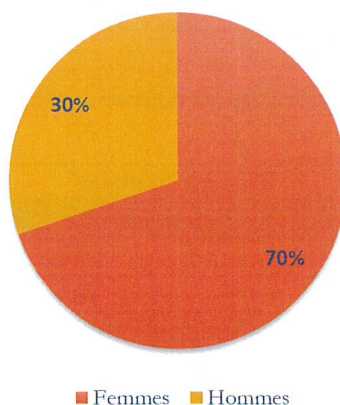
I - Le volet interne, la politique des ressources humaines

Les éléments de comparaison avec les villes de la petite couronne sont issus de la synthèse des bilans sociaux au 31/12/2017 réalisé par le centre de gestion de la petite couronne.

A/ Répartition de l'emploi par sexe

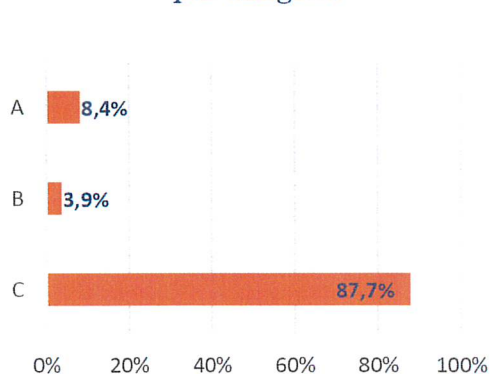
L'effectif de la Ville est majoritairement composé de femmes : 7 agents sur 10 contre 6 agents sur 10 pour les villes de la petite couronne. La proportion Femmes / Hommes est strictement identique à celle de 2019.

A.1 Répartition Femmes Hommes au 31/12/2020

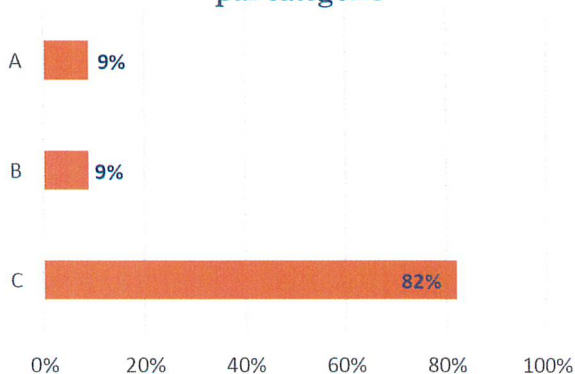


Les femmes représentent 70% de l'effectif global, le taux de féminisation par catégorie hiérarchique est plus nuancé.

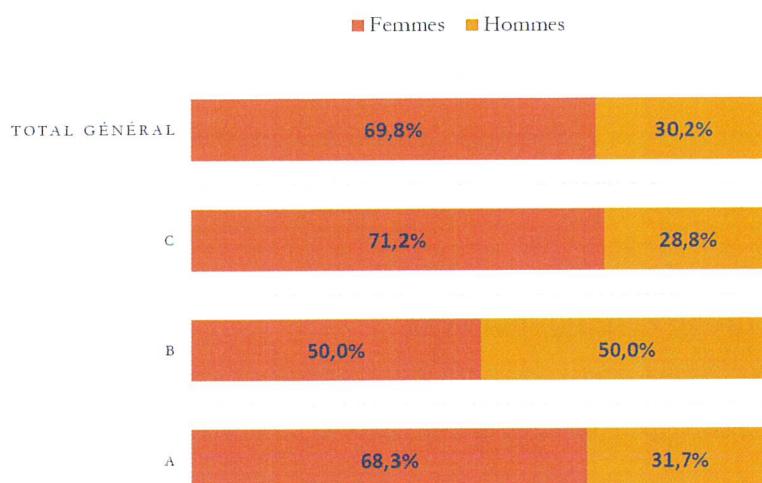
A.2 Taux de féminisation par catégorie



A.3 Taux de masculinisation par catégorie



A.4 Répartition des sexes par catégorie



La proportion des femmes dans chaque catégorie est en relation avec la part des femmes dans l'effectif.

Comparaison du taux de féminisation par catégorie en petite couronne et au niveau national

EN PETITE COURONNE		
	Femmes	Hommes
Catégorie A	66 %	34 %
Catégorie B	66 %	34 %
Catégorie C	64 %	36 %

AU NIVEAU NATIONAL		
	Femmes	Hommes
Catégorie A	61 %	39 %
Catégorie B	65 %	35 %
Catégorie C	60 %	40 %

A.5 La répartition des sexes est très inégale en fonction des cadres d'emploi

Cadres d'emplois les plus féminins	
Adjoint Administratif	94,12%
Agent social	100,00%
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	100,00%
Auxiliaire de puériculture	100,00%
Auxiliaire de soins	100,00%
Educateur de jeunes enfants	100,00%
Infirmière	100,00%
Infirmière en soins généraux	100,00%
DGS	100,00%
DGA	100,00%
Cadres d'emplois les plus masculins	
Educateur des Activités Physiques et Sportives	75,00%
Ingénieur territorial	75,00%
Agent de police municipale	100,00%
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	100,00%
Conseiller territorial A.P.S.	100,00%
Technicien territorial	100,00%

La répartition par statut est en relation avec la répartition par sexe. Les femmes représentent 70% de l'effectif et occupent les 2/3 des emplois de contractuels et de fonctionnaires.

B/ Organisation du travail par sexe

2% des agents de la Ville travaillent à temps partiel contre 8% au niveau interdépartemental. La population observée est trop modeste pour en tirer une conclusion même si on observe une légère surreprésentation des femmes, ce qui est en cohérence avec la tendance observée au niveau interdépartemental.

B.1 Répartition des agents à temps partiel par sexe

	Temps plein	Temps partiel
Femmes	98%	2%
Hommes	99%	1%

Pour information, en petite couronne, 92% des agents à temps partiel sont des femmes.

B.2 Les mouvements

La mobilité interne :

*10 agents ont changé de service en 2020 dont 2 hommes.

Les progressions de carrière :

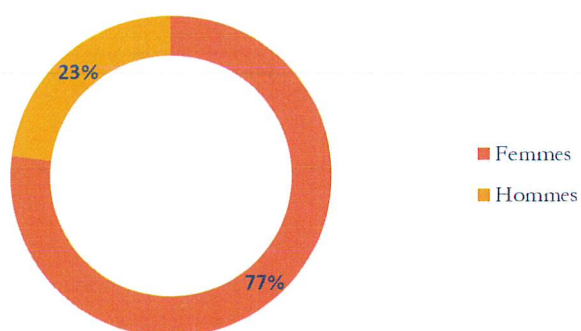
*Avancement de grade : 19 agents ont avancé de grade, dont 12 femmes soit 63% des avancements de grade.

*Promotion interne, 8 agents ont été promus agent de maîtrise dont 5 femmes et 3 hommes.

Les recrutements :

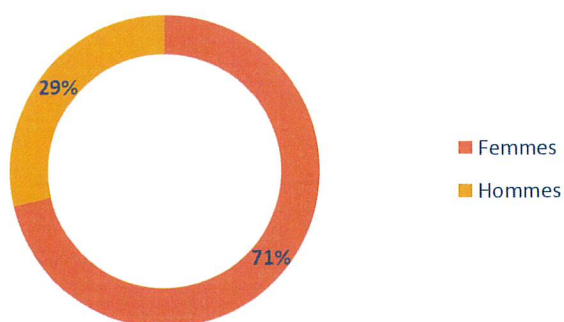
*77% des recrutements réalisés en 2020 ont concerné des femmes.

Répartition par sexe des recrutements 2020



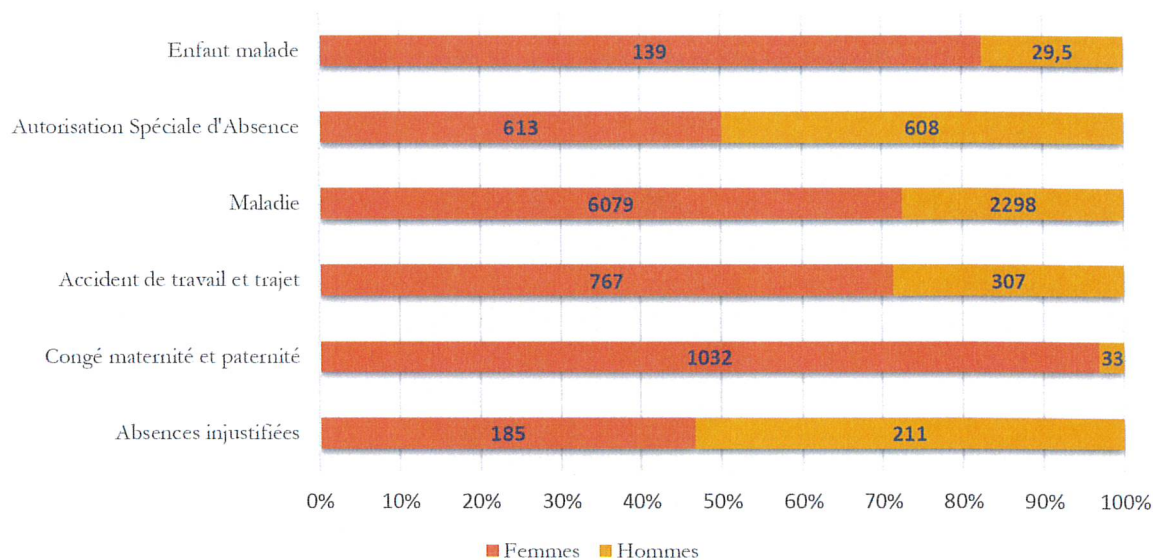
B.3 L'absentéisme

Répartition par sexe du nombre de jours d'absence 2020 tous motifs confondus



L'absentéisme des femmes représente les 2/3 du nombre total des jours d'absence. Ce qui est en lien avec la proportion de femmes dans l'effectif.

Répartition des motifs d'absence par sexe en 2020



L'observation des absences par sexe et par motif montre une répartition en lien avec la proportion de chaque sexe dans l'effectif concernant les accidents de travail ou de trajet et la maladie. En revanche, 80% des arrêts pour enfant malade sont pris par des femmes.

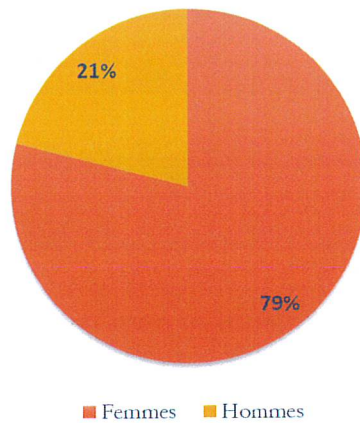
Les absences injustifiées sont plus souvent le fait des hommes puisque 52% des jours sont générés par des hommes quand ils ne représentent que 30% de l'effectif total. La tendance est la même pour les Autorisations Spéciales d'Absences.

Le nombre de jours d'autorisation spéciales d'absences est 53 fois plus important en 2020 qu'il ne l'était en 2019. Cette augmentation est due à a crise sanitaire.

Toutefois, le nombre total de jours d'absence tout motifs confondus connaît une augmentation plus limitée puisqu'elle est de 17% par rapport à 2019.

B.4 La formation

Proportion par sexe du nombre de départ en formation sur l'année 2020



79% des 224 agents partis en formation en 2020 sont des femmes. Les femmes qui représentent 70% de notre effectif, partent sensiblement plus en formation que les hommes. Cette tendance s'explique, en partie, par le fait que l'ensemble des agents des crèches a suivi une formation en 2020. Or la quasi-totalité des agents des crèches sont de sexe féminin.

II - Le volet territorial : la mise en œuvre des politiques publiques

La population nocéenne présente une mixité équilibrée, avec un infléchissement vers une féminisation après 75 ans, en lien avec l'espérance de vie.

	Hommes		Femmes	
Ensemble	10 113		11 038	
0 à 14 ans	2 052	20,4%	2 019	18,3%
15 à 29 ans	2 036	20,1%	2 149	19,5%
30 à 44 ans	2 205	21,8%	2 364	21,4%
45 à 59 ans	2 076	20,5%	2 142	19,4%
60 à 74 ans	1 294	12,8%	1 547	14,0%
75 à 89 ans	386	3,8%	673	6,1%
90 ans ou plus	64	0,6%	144	1,3%

Source : Insee, RP2017

Ce volet du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, présentera le profil des bénéficiaires des services publics rendus, les actions menées ainsi que les projets.

A/ L'enfance et la jeunesse

A.1 Les crèches et la halte-jeux

Nombre d'enfants accueillis en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) par sexe du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

	Féminin	Masculin	Total
Crèche du Centre	51	50	101
Crèche Abbé Pierre	31	39	70
Crèche Pirouettes-Cahouettes	19	19	38
Halte-Jeux	36	38	74
Total	137	146	283

Les places en crèche sont attribuées en commission, les critères de sexe ne sont pas pris en compte. Nous observons tout de même un équilibre entre chaque sexe sur l'année 2020.

La pédagogie mise en œuvre dans les EAJE de la Ville est en lien avec la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

Une attention particulière est portée afin que les enfants soient libres dans le choix de leurs jeux.

Le matériel proposé est varié et diversifié pour répondre aux besoins de chaque enfant.

La loi Accélération et Simplification de l'Action Publique dont l'adoption du 7 décembre 2020 prévoit une réforme des modes d'accueil de la petite enfance. Cette réforme inscrira dans la loi **la charte nationale de qualité d'accueil du jeune enfant**, établie en 2017. Tous les modes d'accueil du jeune enfant partageront donc désormais dix principes simples et clairs – de la découverte de la nature à l'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge.

Le principe n°7 concerne la lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance.

- L'attention des professionnels **à ne pas transmettre de manière précoce des stéréotypes de comportement liés au sexe de l'enfant** va de pair avec l'accompagnement de la prise de conscience des jeunes enfants de leur identité de petite fille et de petit garçon et la fierté qu'ils en tirent.
- **Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre.** Il est nécessaire de veiller à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés. L'observation et le questionnement des attitudes de socialisation différenciée des filles et des garçons sont intégrés à la formation des professionnels.
- **La mixité des personnels dans l'accueil, l'éducation et le soin des enfants quel que soit leur âge est un facteur d'égalité entre les deux sexes**, car elle offre aux enfants des modèles et des relations socialement plus riches dans un monde constitué d'hommes et de femmes. Elle doit être encouragée à tous niveaux, dans l'orientation scolaire et professionnelle, la formation, le recrutement.

Concernant les professionnels, il n'y a pas d'homme en poste auprès des enfants sur les structures. Deux hommes sont en poste d'agent d'office-ménage-lingerie. Une seule candidature masculine a été reçue cette année pour un poste d'Educateur de Jeunes Enfants, poste qui n'était pas vacant.

Il semble à ce jour impossible de respecter un équilibre femmes/hommes sur les métiers de la petite enfance, moins de 3% des professionnels de la petite enfance sont des hommes¹.

Actions proposées :

- **Eviter les stéréotypes dans les jeux, dans l'expression des émotions et sensibiliser le personnel au fait d'exclure la notion de genre dans le choix des activités et des jeux.**
- **Proposer une formation des professionnel(les) pour travailler sur les représentations de chacun.**

¹ Lespros delapetiteenfance.fr

A.2 Le Centre Municipal de l'Enfance (CME)

Les effectifs du CME sont parfaitement équilibrés. Ils sont composés de 49% de filles et de 51% de garçons en maternelle et 48% de filles et 52% de garçons en élémentaire.

		NB Filles	% Filles	NB Garçons	% Garçons	TOTAL NB
garderie du matin	maternelle	131	49%	137	51%	268
	élémentaire	247	52%	227	48%	474
inscription mercredi journée	maternelle	188	48%	207	52%	395
	élémentaire	277	47%	311	53%	588
inscription mercredi matin	maternelle	40	40%	60	60%	100
	élémentaire	112	51%	107	49%	219
inscription soirées	maternelle	213	48%	229	52%	442
	élémentaire	256	49%	262	51%	518
projet jardinage	maternelle	Pas de projet jardinage cette année en raison du confinement				
	élémentaire					
TOTAL		1364	49%	1540	51%	3004

Activités habituelles :

Au quotidien, les activités proposées sont totalement mixtes. Les coins jeux sont accessibles à tous, peu importe le sexe de l'enfant. Les animateurs sont invités à ne pas stigmatiser les activités et les jeux de rôles en temps libre par sexe. Chaque enfant, notamment en maternelle, doit pouvoir jouer au coin dinette, aux petites voitures, à la poupée... sans que les rôles soient cloisonnés par les a priori des adultes. Il en va de même pour les enfants d'élémentaire sur les jeux collectifs (football, ateliers manuels ou créatifs). Enfin, les couleurs lors des ateliers, activités ne sont pas réservées à un sexe en particulier.

Actions proposées :

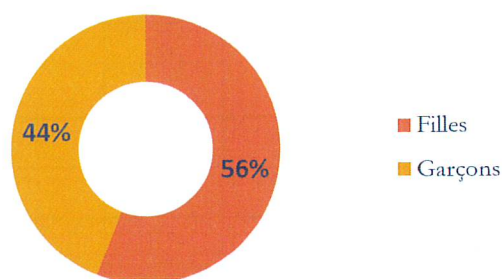
Des actions régulières d'information et de sensibilisation des équipes d'animation sont menées par les directeurs afin que la lutte contre les stéréotypes sexués soit intégrée dans les programmes d'activités, comme le prévoit par ailleurs désormais la formation de Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD).

A.3 La Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ)

A caractère avant tout social, la MCJ assure un soutien à la parentalité des familles les plus en difficulté, lutte contre les inégalités en proposant **des services permettant l'accès pour tous à la culture et aux loisirs et met en place de nombreux projets dans ce sens. Pour cela, la municipalité a fait le choix d'une politique tarifaire garantissant l'accessibilité à tous.**

La MCJ accueille autant de filles que de garçons sur la tranche d'âge élémentaire avec un effectif total de 178 enfants dont 99 filles et 79 garçons.

Les effectifs de la MCJ en 2020



La fréquentation des filles sur la tranche d'âge 11/17 ans a augmenté ces dernières années et ne faiblit pas. La Ville maintient la même parité sur l'encadrement, en mixant les équipes pédagogiques.

Par ailleurs, les équipes pédagogiques sont formées et souvent rappelées à la lutte contre les stéréotypes sexués. Elles incluent dans les projets d'animation, et d'une manière systématique, des ateliers spécifiques visant à combattre les clichés (femme/homme).

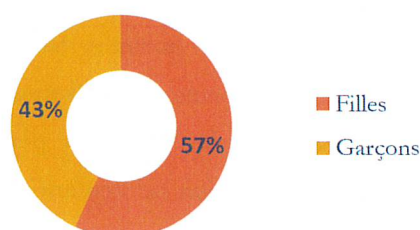
A titre d'exemple, voici les différents axes de travail autour de la mixité pour la période 2019/2020 – certains déjà lancés d'autres à venir :

- Les groupes de séjours (ainsi que les projets de ceux-ci) sont organisés de façon mixte,
- Mise en place d'un projet de randonnées avec nuitée en camping durant la période estivale (5 groupes par tranche d'âge) pour créer des échanges entre les préados filles / garçons dans un cadre extérieur propice ; l'effort créant un esprit d'équipe,
- Augmentation de la participation des pères aux **ateliers sur la parentalité** et notamment à la conférence sur les violences éducatives ordinaires (*travail en cours*),
- **Les plannings d'activités sont conçus pour motiver les garçons à faire des activités traditionnellement choisies par les filles et à l'inverse pour motiver les filles à choisir des activités traditionnellement choisies par les garçons,**

- La mise en place du « Défis des nations » proposant une mixité dans chaque équipe sportive avec une olympiade finale, des activités culturelles et de team building pour créer du lien et de la cohésion (*non réalisée en raison du confinement*),
- Participation au « Village sportif » sport en mixte et « VVV karting » pour la prévention routière où la mixité est obligatoire.

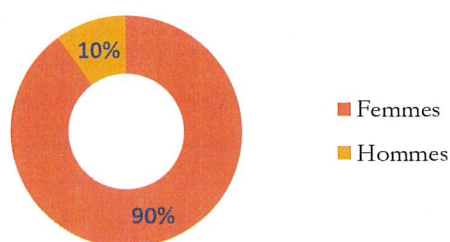
Sur les séjours, le même principe est mis en œuvre. **Il est important pour des raisons pédagogiques que les séjours soient mixtes cependant la MCJ va plus loin en imposant une parité quand l'effectif le permet.**

Les séjours en 2020



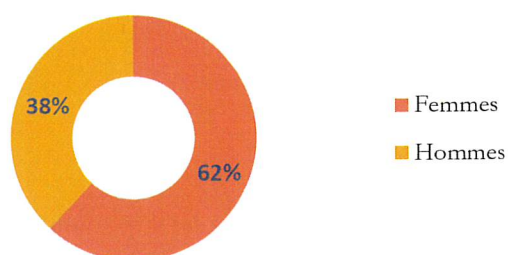
Le soutien à la parentalité touche de nombreuses familles monoparentales et de mères sans activité professionnelle. Elles représentent 90% de l'effectif total.

Soutien à la parentalité en 2020



Concernant les cours d'alphabétisation, la fréquentation des femmes est plus importante, s'expliquant en partie par une disponibilité plus grande que celle des hommes mais, à noter toutefois une petite augmentation du nombre d'hommes entre 2019 et 2020.

Alphabétisation en 2020



En 2020, a été organisée une conférence sur l'autorité parentale « ... Et baisse les yeux quand j'te parle ! », qui a attiré un public mixte.

Actions à mener :

Pour pallier les déséquilibres entre les femmes et les hommes, dans le cadre des **actions de soutien à la parentalité**, la MCJ va organiser des événements **exclusivement à destination des pères**. Les thématiques choisies sont les suivantes : « La place du père dans la cellule familiale » ou « L'importance du rôle du père dans l'éducation de l'enfant ». (*Actions prévues sur le projet de service Jeunesse 2020/2022.*)

A.4 Le Point d'Accueil Jeunes (PAJ)

Le PAJ est une structure ouverte permettant un suivi individuel des jeunes les plus en difficulté. C'est une cellule d'écoute et de veille sur le quartier. Sa priorité est l'insertion sociale et professionnelle. Elle propose néanmoins un espace de détente et de jeux où les jeunes peuvent se rassembler et échanger avec l'équipe. Cette équipe est constituée d'un médiateur et d'une animatrice d'insertion sociale.

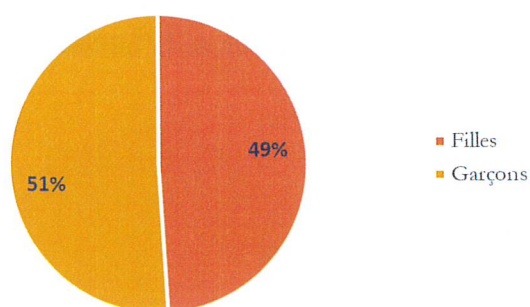
Il est difficile de faire venir des filles sur cette structure d'aide à l'insertion qui est plus sollicitée par les garçons. Si les filles ne fréquentent pas l'espace détente, une vingtaine d'entre elles bénéficie cependant d'un suivi individuel.

La structure est, par ailleurs, fermée depuis mars 2020 par précaution sanitaire.

A.5 Les Affaires Scolaires

Les inscriptions scolaires montrent une répartition équilibrée entre les filles et les garçons.

Nombre d'enfants inscrits dans les écoles



Cet équilibre se retrouve également pour la fréquentation de la navette des bords de Marne (135 inscrits dont 66 filles et 69 garçons) et pour les études surveillées (679 inscrits dont 326 filles et 353 garçons).

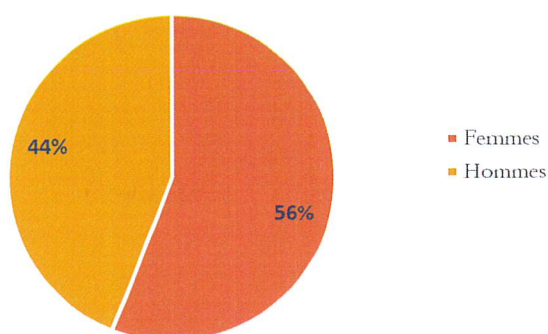
Concernant les séjours de vacances, un seul s'est tenu cette année, à Sixt-Fer-à-Cheval et qui a concerné 16 garçons et 10 filles.

B/ La culture

B.1 La bibliothèque

Les adhérents de la bibliothèque sont composés de 56% de femmes et de 44% d'hommes.

Effectifs de la bibliothèque



Chaque année, le stock d'ouvrages est actualisé. L'achat des livres repose sur des critères de qualité et d'actualité. Il n'y a pas de recherche de parité dans le choix des livres (auteur et sexe). Cependant, une attention toute particulière est portée sur le choix des livres Jeunesse afin d'éviter la présence de stéréotypes quels qu'ils soient.

Actions proposées à l'avenir :

Des acquisitions d'ouvrages en lien avec la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes par la bibliothèque seront étudiées en 2021.

B.2 Le cinéma la Fauvette

Actions habituellement menées :

En tant que salle labellisée « Art et Essai » la programmation du cinéma se fait en fonction du public visé : films Grand public, films Art & Essai et films Jeunesse, dans un souci de privilégier la pluralité et d'éviter tout stéréotype.

Actions ponctuelles liées à l'égalité des femmes et des hommes :

Cette année, le cinéma avait prévu de participer à la Journée contre la violence faite aux femmes, avec un film et une conférence, qu'il a dû annuler en raison de la crise sanitaire.

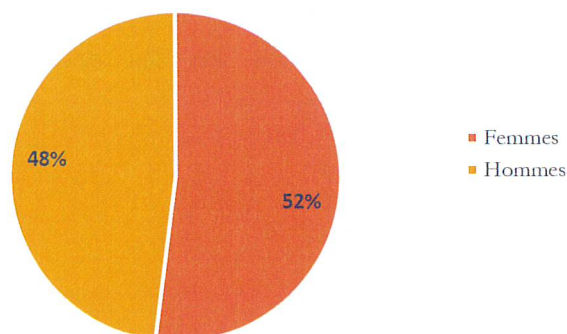
Le film d'animation « Calamity », programmé sur plusieurs semaines, met en avant l'émancipation féminine. Dans la programmation à venir plusieurs films évoquent la condition féminine : « Yalda, la nuit du pardon » ; « Miss ».

B.3 L'Ecole de Musique

Les inscriptions et réinscriptions à l'Ecole de Musique sont libres, et ne reposent sur aucun critère de sexe. Avant de choisir leurs pratiques, les inscrits peuvent tester différents instruments et peuvent être accueillis lors de séances de test dans d'autres disciplines afin d'en découvrir la pratique.

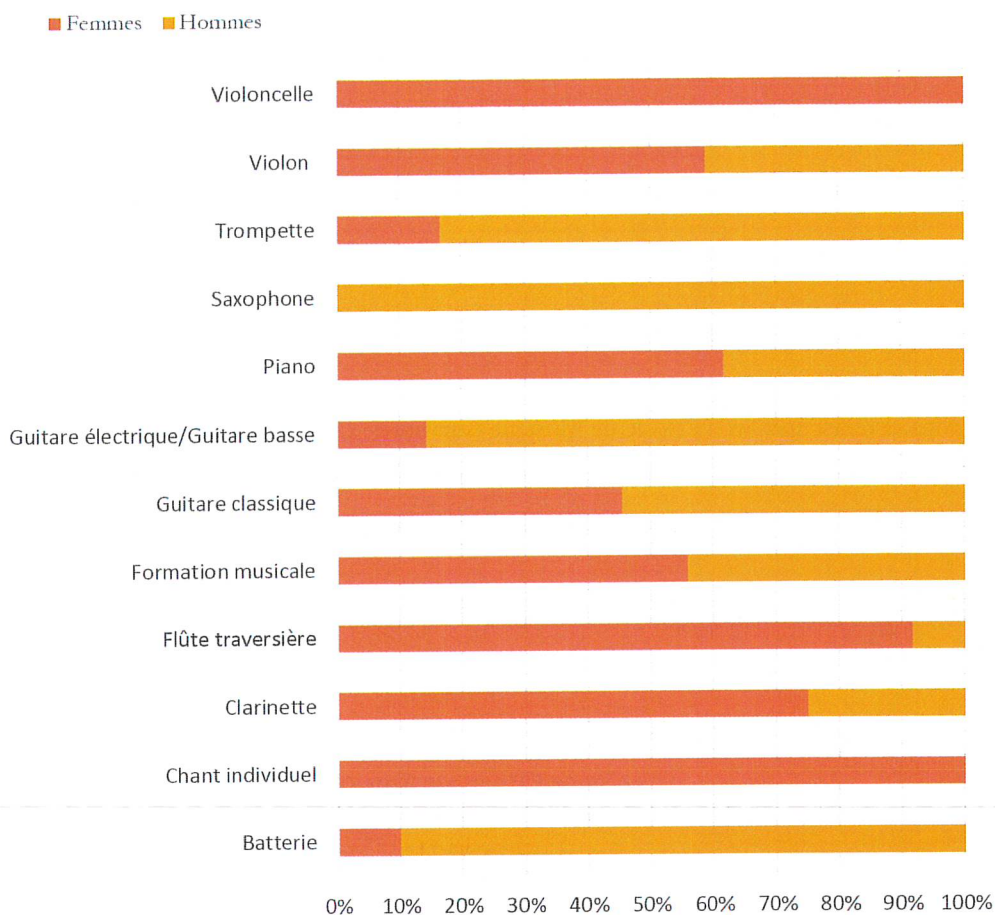
La mixité au sein de l'Ecole de Musique est réelle puisque les effectifs sont composés de 52% de femmes et de 48% d'hommes.

Effectifs de l'Ecole de Musique



De grosses disparités existent en matière de représentativité en fonction des disciplines. Si le chant individuel et le violoncelle sont des disciplines exclusivement féminines, la batterie, le saxophone et la trompette sont pratiquées à près de 80% par des garçons. Cependant, la formation musicale, qui regroupe le plus grand nombre d'élèves, est équilibrée. Il en est de même pour les cours de guitare classique et électrique.

Répartition des effectifs par discipline



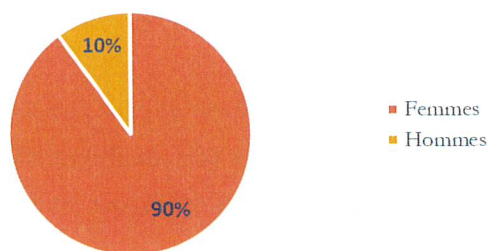
C/ Les loisirs

C.1 Le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC)

Le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC) est un service dédié à l'ensemble de la population nocéenne à partir de 3 ans. Les multiples activités qui y sont dispensées sont pour toutes et tous, indépendamment du sexe.

En 2020, le service a inscrit 403 personnes dont 362 femmes et 41 hommes. L'effectif féminin représente 90 % des adhérents.

Répartition des inscrits au CMASC



Les activités dispensées par le CMASC peuvent donner lieu à plusieurs cours par semaine en fonction du nombre d'inscrits. Elles sont au nombre de 21. (*Particularité : l'adhésion permet la participation à plusieurs disciplines.*)

Nombre d'inscrits par activité avec la répartition hommes/femmes

ACTIVITES	Nb d'inscrits	Hommes	%	Femmes	%
ANGLAIS	20	7	35	13	65
DANSE DE SALON	30	7	23,3	23	76,7
SOFT SHOES	6	2	33,3	4	66,7
DANSE CLAQUETTES	5	0	0	5	100
STRETCHING	42	7	16,7	35	83,3
GYM DOUCE	44	5	11,4	39	88,6
DANSE CLASSIQUE	75	0	0	75	100
DANSE CONTEMPORAINE	33	0	0	33	100
EVEIL A LA DANSE	29	0	0	29	100
INITIATION A LA DANSE	17	0	0	17	100
DANSE COUNTRY	8	0	0	8	100
DANSE JAZZ	23	0	0	23	100
DANSE ORIENTALE	4	0	0	4	100
DESSIN- PEINTURE	56	7	12,5	49	87,5
HISTOIRE DE L'ART	13	1	7,7	12	92,3
RELAXATION	16	3	18,8	13	81,3
YOGA	107	8	7,5	99	92,5
PATCHWORK	13	0	0	13	100
EVEIL A LA GYM	10	3	30	7	70
PILATE	18	0	0	18	100
THEATRE	35	10	28,6	25	71,4

Sur 21 activités proposées, 10 sont exclusivement féminines, 2 sont composées de femmes à plus de 90%, 4 sont constituées de femmes à plus de 80%. Les disciplines : anglais, soft shoes, éveil à la gym et théâtre se situent entre 65 et 71,4%.

Actions à mener :

Des actions de communication seront menées en 2021, au moment de l'ouverture des inscriptions, afin d'encourager la mixité notamment pour les activités d'éveil telles que la gymnastique mais aussi la danse. Les professeurs souhaiteraient accueillir plus de garçons pour tendre vers une parité garçons/filles dès le plus jeune âge.

C.2 Le Foyer de l'Amitié - l'Escapade

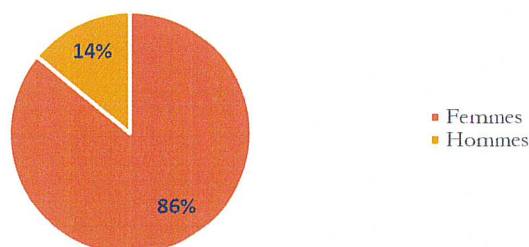
Le Foyer de l'Amitié - l'Escapade est un service dévolu aux personnes retraitées habitant principalement la commune de Neuilly-Plaisance. Il organise plusieurs types d'actions ouvertes par nature à l'ensemble des retraités. Les Séniors doivent adhérer à la structure pour pouvoir bénéficier de ses activités culturelles, sportives ou ludiques. Celles-ci sont mixtes.

En 2020, 256 personnes bénéficient des actions proposées. Les femmes sont au nombre de 206 soit 81% des inscrits ; pourcentage qui est à rapprocher du profil global de la population nocéenne qui, au-delà de 60 ans est composée à + de 57% de femmes avec un réel infléchissement après 75 ans (65% de femmes).

La population féminine qui adhère au Foyer cherche, dès la retraite, à trouver de nouvelles activités. Les femmes refondent un cercle de connaissances leur permettant de conserver un lien social fort à l'extérieur de leur domicile. Le Foyer de l'Amitié – L'Escapade correspond à cette aspiration.

Du fait de la crise sanitaire, le service a perdu 21% de ses effectifs, sans impact sur la répartition hommes/femmes.

Répartition des inscrits au Foyer



Nombre d'inscrits par activité avec la répartition hommes/femmes

ACTIVITES	Nombre d'inscrits	Hommes	%	Femmes	%
DANSE THERAPIE	18	0	0	18	100
ARTS CREATIFS	17	1	5,9	16	94,1
AQUAGYM	61	5	8,2	56	91,8
NATATION	77	15	19,5	62	80,5
TENNIS DE TABLE	27	12	44,4	15	55,6
GYMNASTIQUE	103	10	9,7	93	90,3
DANSE DE SALON	12	1	8,3	11	91,7

Précision : les adhérents peuvent s'inscrire à plusieurs activités

Dans la mesure où les adhérents sont majoritairement des femmes, celles-ci participent également en majorité aux disciplines proposées.

Sur la totalité des disciplines à dominante sportive ou relaxante, la danse thérapie est exclusivement féminine. 4 activités sont occupées à plus de 90% par les femmes. Seule l'activité tennis de table approche la parité avec un rapport de 55.6% pour les femmes et 44.4% pour les hommes.

Actions à mener :

Mettre en place une communication spécifique dès l'issue de la crise sanitaire afin d'inciter la population masculine à rejoindre le Foyer, en prévoyant notamment un reportage avec l'interview d'adhérents masculins qui développeront l'aspect positif de la structure.

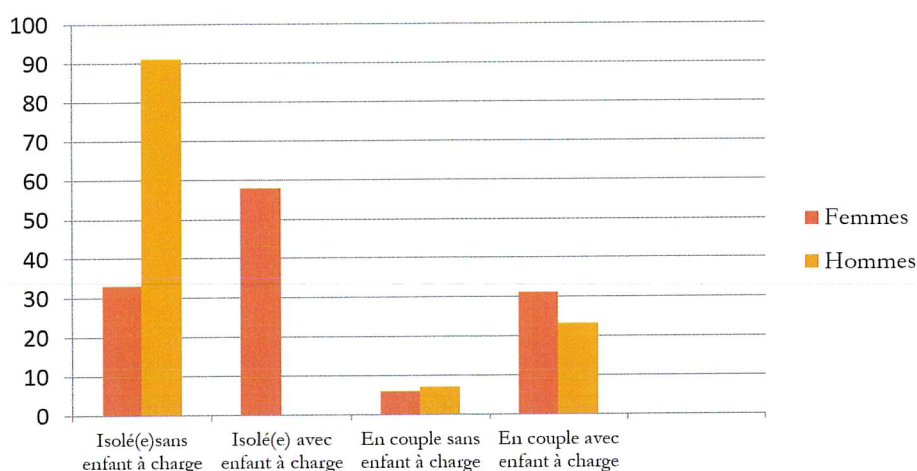
D/ L'action sanitaire et sociale et l'insertion professionnelle

D.1 Le Projet d'Insertion Emploi (PIE)

Le public accueilli au niveau du Projet Insertion Emploi de Neuilly-Plaisance est égalitaire entre les femmes et les hommes avec 51.4% de femmes et 48.6% d'hommes suivis en accompagnement.

La majorité des femmes ont entre 25 et 44 ans tout comme les hommes. Nous constatons tout de même pour l'année 2020 l'arrivée de nouveaux bénéficiaires du RSA de moins de 25 ans, principalement des femmes.

Situation familiale des participants



La situation familiale fait apparaître une disparité entre les femmes et les hommes puisque les femmes suivies au PIE sont majoritairement isolées avec des enfants à charge, tandis que les hommes sont principalement célibataires sans enfant à charge.

Actions menées :

Le Projet Insertion Emploi accompagne les allocataires du RSA de Neuilly-Plaisance dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle. A ce titre, il est tenu de respecter, de par la convention signée entre le Fond Social Européen et le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis l'égalité entre les femmes et les hommes en luttant contre les discriminations faites aux femmes à l'embauche ou dans l'application des conditions de travail, notamment en mettant en œuvre des actions facilitant leurs insertions et de promouvoir l'égalité des sexes c'est-à-dire l'absence d'obstacle à la participation économique, politique et sociale en raison du sexe.

Afin de faciliter le retour à l'emploi des femmes, le PIE met en place **des ateliers de reprise d'activité** et travaille avec elles sur la **problématique de garde des jeunes enfants** et sur la formation. Le PIE doit également travailler avec ses partenaires sur la question du logement qui reste précaire pour les femmes souvent hébergées. Le partenariat avec la Halte Jeux sera, par ailleurs, renforcé afin de permettre aux publics en recherche d'emplois de bénéficier de places de gardes d'enfants occasionnelles.

La promotion de l'égalité des chances et la non-discrimination est aussi une des priorités du PIE.

Il s'agit, entre autre, de faire en sorte que les individus disposent « des mêmes chances » et des mêmes opportunités de développement social et professionnel. A ce titre, le PIE s'entoure de partenaires professionnels qui travaillent sur la féminisation et la masculinisation de certains métiers dans différents secteurs d'activité. Le retour à l'emploi des personnes n'est pas fait par rapport au sexe mais par rapport à leur motivation à vouloir reprendre une activité professionnelle. Ainsi, des métiers traditionnellement occupés par des hommes sont proposés aux femmes et inversement.

Les formations proposées par le Département sont également ouvertes aux femmes dans des domaines d'activité encore, il y a peu, réservés aux hommes (numérique, transports, BTP, ...). Les formations sont ouvertes aux femmes autant qu'aux hommes. De même, le Département s'engage pour l'égalité femmes / hommes en mettant en place des projets autour de la place des femmes dans l'espace public, dans des secteurs d'activité dits réservés aux hommes, dans des formations plutôt manuelles et vers une égalité des salaires – engagements qui sont donc repris et mis en œuvre par le PIE.

D.2 Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale reçoit autant de femmes que d'hommes. Il existe une parité pour les personnes qui bénéficient de l'aide sociale ainsi que de la domiciliation. Ce dernier service est de plus en plus sollicité par des femmes en rupture d'hébergement.

D.3 Le Centre Municipal de Santé (CMS)

Deux tiers des nocéens accueillis sont des femmes avec des enfants.

Le CMS se fait annuellement relais des opérations nationales de dépistage (cancer du sein, cancer du côlon) afin de promouvoir le droit à la santé pour tous.

E/ Evènements, communication

La Ville a organisé en 2020 plusieurs évènements promouvant l'égalité de traitement ou les droits des femmes mais, de manière générale, organise des évènements pour un public mixte.

Par ailleurs, l'équipe municipale compte désormais une conseillère municipale chargée de la santé, de la conciliation et des droits des femmes.

Ainsi, plusieurs évènements ont été organisés durant les week-ends d'octobre aux couleurs d'octobre rose en insistant sur l'importance du dépistage pour tous : exposition de véhicules anciens le 4 octobre, stand d'horizon cancer, marche rose le 10 octobre, colloque « octobre rose » sur le cancer du sein le 17 octobre 2020 avec participation d'un des médecins du CMS, éclairage de la Mairie en rose.

Le 25 novembre, pour la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et dans un contexte contraignant pour les organisations de rassemblements, la Ville a publié sur son site un court métrage sur la thématique, qui sensibilisait, notamment, sur le parcours d'une femme battue prise en charge et sur l'importance de s'exprimer. L'article rappelait également les numéros d'urgence mis en place.

Afin de faciliter l'exercice de la parentalité, la Ville met en place un système de garde d'enfants de 3 mois à 10 ans sur le marché le dimanche mais également sur certains évènements (Dancefloor, par exemple).

Conclusion

Si les effectifs de la collectivité sont essentiellement féminins, il existe un équilibre global entre les hommes et les femmes ou les garçons et les filles dans les publics qui bénéficient des différentes politiques mises en place par la Ville.

L'action quotidienne des services à la population est guidée par la mise en place d'activités non stéréotypées, pour tous. De nouvelles actions pourront être développées pour poursuivre dans cette voie.